

A LA MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA
SANTÉ PUBLIQUE
Madame Maggie DE BLOCK
Financietoren - Kruidtuinlaan 50/175
1000 BRUXELLES

cc. Mr. Bert WINNEN
Directeur Cellule Stratégique Santé Publique

PAR EMAIL ET COURRIER ORDINAIRE

Le 3 février 2020

Lettre ouverte à Madame la Ministre Maggie De Block au sujet d'eHealth

Madame la Ministre,

Le Collège de Médecine Générale, regroupant la totalité des représentants de la médecine générale francophone, a constaté et vécu au travers de ses membres les dysfonctionnements récurrents du système eHealth belge et s'en inquiète.

Comme vous le savez, la plateforme eHealth est le système névralgique qui, sous votre responsabilité, rend possible l'ensemble des services électroniques de santé dans notre pays. Les généralistes sont heureux de pouvoir disposer des services qui permettent la prescription, la facturation, la demande de remboursement de médicaments, etc. sous forme électronique. En effet, l'informatique permet de gagner du temps et de l'efficacité... quand elle fonctionne.

Il nous faut cependant constater les pannes à répétitions du système. Certaines sont majeures, comme celle du lundi 27 janvier qui n'était pas la première du genre. Elles impactent le quotidien de médecins généralistes surmenés, de pharmaciens confrontés alors à des difficultés sans nom, de patients déboussolés devant les changements permanents, et d'autres professionnels de santé comme les dentistes ou le secteur infirmier.

Vous avez déjà été alertée à plusieurs reprises sur ces difficultés sans pour autant que l'on puisse constater un réel changement sur le terrain. Au contraire, l'informatisation à marche forcée, obligatoire, du système de santé paraît avoir pris un tournant préoccupant. Le risque d'une déconnexion des soignants par rapport au système est important. Nous constatons d'ailleurs que des collègues généralistes quittent le métier à cause des contraintes que vous leur imposez sans pour autant que le système ne soit fiable. Un autre exemple est l'imposition d'un nouveau modèle d'ordonnance avec interdiction formelle d'adapter d'une quelconque manière les anciens modèles dont nous disposons de nombreux stocks. Cela engendre un gaspillage sans raison valable si ce n'est votre crainte de retarder l'informatisation que vous désirez (trop) rapide.

Le Collège de la médecine générale, soucieux et désireux d'une évolution positive d'un outil dont nous dépendons tous, vous demande dès lors avec insistance de rencontrer la profession et de mettre un moratoire sur les évolutions et les contraintes informatiques tant que le système n'est pas fiable à 99,9%.

Après le temps de l'imposition et des contraintes, il nous semble sain d'y ajouter le temps de l'écoute bienveillante, de la confiance et de la collaboration. La qualité des soins procurés aux patients en dépend.

Certain que vous partagez ses préoccupations, le Collège vous remercie de la suite rapide que vous voudrez bien donner à la présente et vous assure, Madame la Ministre, de sa parfaite considération.

LE COLLEGE DE MEDECINE GENERALE		
Banc scientifique	Banc des syndicats	
Banc des universités (avec représentation des universités avec cursus partiel en médecine générale)		
Banc des cercles de médecine générale		